

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2008

MARDI 24 mars 2009

La séance est ouverte à 15 h 10 par le Président Alain BOUCHET, qui excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par M. CHANSAREL, et celle de Marie-Thérèse PAMIES et Didier LEGLISE qui pour raison de service ne peuvent pas être présents. Il remercie le personnel de sa présence et explique que cette année, comme la précédente, le bilan financier sera présenté par Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable.

Rapport moral

La parole est donnée à la Trésorière Sylvie SEVELLEC pour lecture du rapport moral. Ses premiers mots vont à notre Collègue Fred HENRY qui nous a quittés en 2008.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau cette année.

Nous avons traité environ 500 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 57 263,04 €.

Les billetteries ont bien fonctionné à noter, après avoir fait une hausse en 2007, un retour à la normale pour :

Le parc animalier « La Coccinelle », la vidéo et Walibi

KID PARC et Marquèze restent stable, le ZOO est en évolution.

Concernant le cinéma Grand écran, le Conseil d'Administration, contrairement à ce qui est noté dans l'agenda, a tenu à maintenir le prix du billet à 4€ malgré l'augmentation du billet au tarif de 8,50 €. Cette billetterie reste la plus sollicitée. Pour information, 2 500 places pour le grand écran et 37 pour le Palais des Congrès ont été vendues.

Une nouvelle venue cette année, les jetons pour les distributeurs automatiques de boissons. Mis en place grâce aux recettes générées par la confection de l'agenda par nos soins, celle-ci fait de nombreux heureux parmi vous avec 13 421 jetons vendus.

Nous vous rappelons qu'il est préférable de venir chercher les billets au COS lors des permanences prévues à cet effet afin d'éviter toute réclamation en cas de perte. Le paiement se fait uniquement par chèque.

Concernant les rencontres culturelles, spectacles et concerts d'été, 923 places ont été vendues pour un montant total de 30 452€.

La vente des chèques déjeuners est en légère progression.

Nous avons organisé un voyage en Corse dont vous avez pu apprécier quelques photos dans notre agenda. Ce séjour a particulièrement été apprécié par les participants. Nous avons offert un DVD aux parents des enfants ayant participé à cette sortie. Celui-ci a été réalisé avec des prises de vue quotidiennes du séjour.

La prestation "prêt de véhicules et de matériel" a vu le jour en 2007. Cette année ce sont plus de 200 agents qui en ont bénéficié contre 45 en 2007.

L'arbre de Noël commun avec les comités de La Teste et Gujan-Mestras a été une réussite. Les enfants et les parents ont pu apprécier un spectacle de qualité. Quant au loto et spectacle, ils maintiennent leur succès.

L'agenda 2009 qui vous a été distribué, a été un travail de toute l'année, qui a permis une rentrée d'argent presque égale à celle de l'an passé.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte et remercions également les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, des concerts d'été. Leur aide est indispensable au bon déroulement de ces manifestations.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier sur un écran pour une lecture plus pédagogique. Après quoi, Monsieur Oliver LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes. Le Président reprend la parole et précise l'affectation en report à nouveau du résultat. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Orientation sociale

Cathy MERCIER, Secrétaire, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2009.

Comme l'a dit Sylvie dans le rapport moral, le bénéfice des publicités de l'agenda nous a permis en 2008 la mise en place des jetons. Nous continuerons donc à les proposer en 2009. Nous avons augmenté le nombre de jetons à la commande de 300 à 500 par semaine afin de pouvoir en faire bénéficier tous les agents intéressés. Pour information, cela équivaut à 26 000 boissons, une dépense de 3 900 € pour le COS.

Cette année encore et pour le plaisir de tous, nous renouvellerons une proposition de spectacles pour la saison culturelle 2009/2010. Quant aux concerts d'été, nous informerons les adhérents dès que nous aurons une réponse de la Mairie.

Une partie des spectacles figure sur le site Internet dont l'adresse est cos-arcachon.org.

Les billetteries fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Le règlement s'effectuera uniquement par chèque.

Nous rappelons qu'il est important de respecter le délai de commande des chèques-déjeuner. Les commandes doivent être passées avant le 20 de chaque mois. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et tolérés jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

Nous rappelons que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h30 au Centre Administratif et un passage à Luxembourg.

Le Conseil d'Administration propose de revaloriser la prime d'ancienneté car l'écart entre les montants n'était pas assez important entre 20, 30 et 38 ans.

Pour mémoire : 202€ pour 20 ans, 220€ pour 30 ans et 232 pour 38 ans. Le nouveau mode de calcul qui vous est proposé est : $202/20 = 10,10$ coefficient que l'on multiplie par le nombre d'année donc 303€ pour 30 ans (83€ en +) et 384€ pour 38 ans (52€ en +). Cette proposition est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

L'arbre de Noël aura lieu le 19 décembre 2009. Il sera organisé cette année par le Comité de La Teste. Il aura lieu à la salle Etienne de TURPIN, plaine Gilbert MOGA, en ce qui concerne le spectacle pour les enfants et la distribution des jouets. Bien entendu notre loto et son spectacle comme à l'habitude resteront au Palais des Congrès et uniquement pour les agents de la Ville d'Arcachon.

CREATION DE LA PRESTATION : CLUB INTER ENTREPRISES

Cet organisme nous a contactés pour nous présenter les avantages dont nous pouvons bénéficier en y adhérant.

Tout d'abord, il faut savoir que c'est le COS qui adhère à cet organisme, et, de ce fait, tous les adhérents du COS sont automatiquement adhérents du Club Inter Entreprise, sans aucun frais supplémentaire de leur part.

Cet organisme offre, en premier lieu, la possibilité d'acquérir des billets à prix C.E. pour :

- Les parcs d'attraction dans toute la France y compris le parc Port Aventura en Espagne
- les spectacles
- les cinémas
- les Thalasso, et Balnéothérapie

En second lieu, les adhérents pourront également bénéficier d'avantages personnels comme des réductions dans les agences de voyages, dans certains restaurants ou hôtels, dans certains magasins au moyen de bons d'achats.

En début d'année, le Club Inter Entreprises, par l'intermédiaire du COS, envoie une plaquette à chaque adhérent comportant tous les sites ou spectacles bénéficiant des prix C.E., ainsi qu'une carte d'adhésion.

Chaque mois, des affiches comportant les nouveautés seront envoyées dans chaque service pour diffusion par affichage.

Les billetteries, autres que celles proposées par le COS (Aqualand, la coccinelle, cinéma Grand Ecran etc.....) ne bénéficieront pas de réductions supplémentaires de la part du Comité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2009. il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Augmentation des prestations

Le Comité propose une augmentation d'une valeur équivalente au coût de la vie des tarifs prestations, au titre de l'année 2009. L'Assemblée Générale approuve à la majorité.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur CHANSAREL qui clôture l'Assemblée après avoir remercié l'ensemble du personnel présents à la séance.

La séance est levée à 16 H 30.

P/ le Conseil d'Administration
A. BOUCHET
Président

